



3 | Troisième année

Présentation

La troisième année d'études à Sciences Po Bordeaux est une année de mobilité à l'extérieur de l'établissement. Cette mobilité se déroule prioritairement à l'étranger ou en France. Deux options sont possibles pour cette troisième année de mobilité : un séjour académique d'une année ou un séjour mixte avec un semestre académique et un semestre de stage à l'étranger, sous réserve de l'approbation d'une commission dédiée qui examine chaque projet.

Mobilité dans un cadre universitaire

Ce type de mobilité est la règle quasi-générale en ce qui concerne les mobilités hors de France. On distingue deux types de séjours : ceux qui se situent dans la zone Erasmus et ceux ayant lieu dans d'autres régions du monde. Dans les deux cas, il convient de valider son année en obtenant les 60 ECTS nécessaires pour la zone Erasmus ou en présentant un relevé de notes attestant de la réussite en fin d'année universitaire pour le reste du monde.

La question du contrat d'études est essentielle : les étudiants en mobilité universitaire à l'étranger ne peuvent pas choisir n'importe quelle formation. Les cours doivent être choisis selon les principes suivants :

- privilégier les disciplines en sciences humaines et sociales ;
- tenir compte de la spécialisation prévue pour le second cycle ;
- s'aligner avec les domaines d'expertise de l'université d'accueil.

Il est conseillé, si possible, de conserver une deuxième langue vivante. Si le perfectionnement dans une langue étrangère est un aspect important de la mobilité à l'international, celle-ci ne peut néanmoins se réduire à un séjour linguistique.

Mobilité « mixte » dans le cadre d'un semestre académique puis d'un semestre de stage à l'étranger

Ce type de mobilité est soumis à l'accord de la Commission mobilité qui en évalue les conditions de faisabilité et la pertinence. Il convient de valider son année en obtenant au premier semestre 30 ECTS (université dans la zone Erasmus) ou équivalent (en présentant un

En bref

Cycle d'études : Premier cycle | Années 1 - 2 - 3

Contacts

Autres contacts

Service scolarité | 3e année :
scol3a@sciencespobordeaux.fr

relevé de notes attestant de la réussite en fin d'année universitaire) pour le reste du monde.

Dans le cadre des engagements DDRS de l'établissement et afin de limiter les déplacements dans la mesure du possible, le stage doit avoir lieu au second semestre dans le même pays que l'université où est réalisé le premier semestre académique.

Choix de la destination pour la mobilité académique à l'étranger

Les séjours à l'étranger sont gérés par le service des *Relations Internationales* (lien). Le choix des destinations se fait parmi les établissements universitaires avec lesquels Sciences Po Bordeaux a passé une convention d'échanges, environ 150 universités dans 45 pays à l'heure actuelle.

Le choix de la destination se fait selon les vœux des étudiants, classés en fonction des notes obtenues en deuxième année. Il prend également en compte les exigences spécifiques des établissements partenaires, comme les tests linguistiques. En général, la plupart des premiers vœux sont satisfaits.

Année de mobilité en France

Il est également possible d'effectuer son année de mobilité en France, dans un établissement d'enseignement supérieur, que ce soit à Bordeaux ou ailleurs. Ce type de projet est soumis à la validation de la Direction des études du 1^{er} cycle, avec un contrat d'étude. Cette année doit être validée en obtenant les 60 ECTS nécessaires dans l'université choisie.

Les + de la formation

Sciences Po Bordeaux est l'un des membres fondateurs du dispositif *Aquimob*, qui vise à améliorer l'articulation des aides à la mobilité en Aquitaine. Chaque année les différentes aides à la mobilité internationale (Aquitaine Cap Mobilité, Erasmus+, ministère de l'Enseignement supérieur, aide de Sciences Po Bordeaux) sont réparties entre les étudiants qui en font la demande selon les règles suivantes :

- Non cumul des aides principales
- Prise en compte des critères sociaux

Plus de renseignements sur www.aquimob.fr

N.B. : Les étudiants inscrits en Binational english program (BEPHK et BEPLUISS) réalisent leur 3^e année dans un programme anglophone à Sciences Po Bordeaux.

